**Demande d’évaluation des titres de compétences pour les candidates\* formées à l’étranger**

\*À noter que dans ce présent document, l’utilisation du mot « candidate » au féminin désigne aussi bien les hommes que les femmes.

Toutes les sections de ce formulaire doivent être remplies et tous les documents et les frais doivent être reçus par l'Association des diététistes du Nouveau-Brunswick (ADNB) avant que votre demande ne soit traitée.

|  |
| --- |
| **Informations générales** |

|  |  |
| --- | --- |
| Nom de famille légal :      (nom inscrit sur vos documents officiels, par exemple certificat de naissance, passeport) | Nom(s) précédent(s) :       |
| Prénom légal :       | Second(s) prénom(s) légal :       |
| Date de naissance : jj :       mm :       aaaa :       | Identité du genre : [ ]  Femme [ ]  Homme [ ]  Transgenre [ ]  Autre |
| Langue de correspondance de l’ADNB souhaitée : [ ]  Anglais [ ]  Français |

|  |
| --- |
| **Adresse à domicile** |

|  |
| --- |
| N°, rue, app., RR :       |
| Ville :       | Province :       | Pays :       |
| Code postal ou zip :       | N° de téléphone cellulaire :       | N° de téléphone à domicile :       |
| Courriel de préférence pour la correspondance de l’ADNB :       |

Avez-vous déjà fait une demande auprès de l’ADNB?[ ]  Oui [ ]  Non

Avez-vous déjà fait une demande auprès d’un autre organisme canadien de réglementation des diététistes?[ ]  Oui [ ]  Non
Si oui, veuillez préciser quel organisme canadien de réglementation des diététistes?

Avez-vous déjà complété l’Outil d’évaluation des connaissances et compétences (OECC) ou l’Évaluation fondée sur le rendement (EFR)?

 [ ]  OECC. Quel était votre dernier résultat? Niveau

 [ ]  EFR. Quel était votre dernier résultat? Réussi ou Échec

 [ ]  Non applicable

**Reconnaissance des résultats à l’OECC et à l’EFR :** L’ADNB reconnaît qu’un résultat de niveau I à l’OECC (connaissances et compétences suffisantes) signifie que la candidate a satisfait aux exigences théoriques et qu’une réussite à l’EFR signifie que la candidate a satisfait aux exigences en matière d’expérience pratique en diététique (stage ou formation pratique) aux fins de l’immatriculation auprès de l’ADNB. La candidate doit avoir obtenu ces résultats dans les trois dernières années pour prouver que ses compétences et connaissances sont à jour. Pour plus d'informations, contactez la registraire de l’ADNB au registrar@adnb-nbad.com.

|  |
| --- |
| **Documents exigés** |

* Les documents suivants\* doivent être envoyés directement à l’ADNB par l'université ou les institutions.
* La candidate doit assumer les frais associés à la traduction de tout document pertinent à sa demande si celui-ci est rédigé dans une langue autre que le français ou l’anglais. La traduction doit être effectuée par un traducteur agréé au Canada. Pour les documents qui ont été envoyés directement à l’ADNB par une tierce partie, la candidate doit fournir le nom du traducteur agréé de son choix. L’ADNB enverra directement au traducteur les documents reçus de la part des établissements.

| **Documents exigés** |
| --- |
| 1. **Formation Universitaire\***

[ ]  Un rapport d’évaluation de chaque cours [International Credential Advantage Package (ICAP), préparé par les services World Education Services (WES),](https://www.wes.org/advisor-blog/wes-international-credential-advantage-package/) qui l’enverront directement à l’ADNB. Le rapport confirme que les relevés de notes ou le diplôme sont authentiques et que le niveau du diplôme est au moins équivalent à un baccalauréat (diplôme de premier cycle) au Canada.  **ET**[ ]  Des relevés de notes officiels envoyés directement à l’ADNB par WES ou par chacun des établissements postsecondaires qu’a fréquentés la candidate. Ces relevés de notes comprennent notamment tous ceux liés à :* un diplôme en nutrition ou en diététique;
* tout autre diplôme qu’aurait obtenu la candidate;
* tout autre établissement postsecondaire où la candidate aurait suivi des cours (transferts de crédits universitaires ou cours de perfectionnement, p. ex.).

**ET**[ ]  Descriptions de cours officiels pour tous les cours universitaires suivis (envoyés à l’ADNB directement par l’établissement). Les descriptions doivent être celles correspondant à l’année où le cours a été suivi. S’il est impossible de trouver les descriptions de cours pour l’année exacte où celui-ci a été suivi, l’ADNB acceptera une autre version de la description pourvu que :* L’université indique clairement si le contenu du cours a changé depuis que la candidate a suivi ce dernier;
* Le cas échéant, l’université décrive les changements qui ont été apportés au contenu du cours.
 | **Nom du diplôme/programmey compris le nom de l’université et du pays****1.**      **2.**      **3.**       | **Date de début et date de diplomation (jour, mois, année)****1.**      **2.**      **3.**       |
| 1. **Formation pratique en diététique\***

[ ]  Relevé de notes officiel ou lettre (à faire envoyer directement à l’ADNB par l’établissement ou par WES) prouvant que la candidate a effectué une formation pratique dans le cadre de l’obtention de son diplôme.**OU**Lettre officielle d’une université, d’un organisme de réglementation ou d’un hôpital (envoyée directement à l’ADNB par l’établissement) confirmant que le diplôme de la candidate permet à cette dernière d’exercer la profession de diététiste dans le pays où se trouve l’établissement.**ET**[ ]  Lettre officielle d’une université, d’un organisme de réglementation ou d’un hôpital contenant de l’information supplémentaire sur le stage ou les travaux pratiques de la candidate, par exemple la durée du programme, une description détaillée des rotations, les compétences acquises, etc. | **Nom du diplôme/programmey compris le nom de l’université et du pays**      | **Date de début et date de diplomation (jour, mois, année)**      |
| 1. **Maîtrise du français ou de l’anglais\***

 [ ]  Rapport du *TOEFL iBT* avec une note globale d’au moins 79 (rapport à faire envoyer directement à l’ADNB par l’établissement). Le rapport de maîtrise de la langue ne peut dater de plus de deux ans. **OU** [ ]  Note de bande globale de 6,5 au volet universitaire de l’IELTS (rapport à faire envoyer directement à l’ADNB par l’établissement). Le rapport de maîtrise de la langue ne peut dater de plus de deux ans. **OU** [ ]  Examen de compétence linguistique en français équivalent, à déterminer par l’ADNB (les résultats de l’examen doivent être envoyés directement à l’ADNB par l’établissement). Le rapport de maîtrise de la langue ne peut dater de plus de deux ans. **OU** [ ]  Preuve (envoyée directement à l’établissement par l’ADNB) attestant que la candidate a fait des études secondaires ou postsecondaires dans un établissement de langue française ou anglaise. |
| 1. **Expérience de travail et formation continue (le cas échéant)**

[ ]  La candidate doit fournir une lettre de présentation et un CV décrivant les détails de ses activités de perfectionnement et de l’expérience de travail des trois dernières années. L’expérience de travail doit être directement liée à l’exercice de la profession de diététiste et correspondre à certaines normes qu’on attendrait d’une diététiste en exercice.  |
| 1. **Renseignements concernant un changement de nom**

[ ]  Si le nom figurant sur les relevés de notes officiels est différent de celui que porte la candidate à l’heure actuelle, la candidate doit joindre à sa demande une preuve de son changement de nom (un document indiquant son ancien nom, p. ex. un certificat de mariage) ainsi qu’une pièce d’identité délivrée par le gouvernement indiquant son nom actuel (p. ex. un permis de conduire ou un passeport). |
| 1. **Immatriculation antérieure en diététique\* (le cas échéant)**

[ ]  Documents délivrés par le conseil d’immatriculation en diététique précédent ou actuel attestant que la candidate est une membre en règle et qu’elle n’a jamais, ni par le passé ni à l’heure actuelle, fait l’objet d’une procédure pour faute professionnelle, incompétence ou négligence. Les documents doivent être envoyés directement à l’ADNB par le conseil d’immatriculation des diététistes. |
| 1. **Preuve d’autorisation à exercer une activité professionnelle au Canada**

[ ]  La candidate doit fournir une preuve de citoyenneté canadienne, de résidence permanente ou d’autorisation d’exercer une activité professionnelle en vertu de la *Loi sur l’immigration et la protection des réfugiés* du Canada. |

**[ ]  Je, la personne nommée ci-dessus, confirme que j’ai pris les dispositions nécessaires pour que les documents énumérés ci-dessus soient envoyés directement à l’ADNB.**

|  |
| --- |
| **Déclarations** |

Lisez attentivement et cochez toutes les déclarations ci-dessous. Les demandes dont les déclarations ne sont pas cochées ne seront pas acceptées.

**Je certifie que ce qui précède est vrai, et je comprends que :**

[ ]  S'il s'avère qu'une candidate a fait une déclaration fausse ou trompeuse, ou une omission ou une déclaration inexacte dans sa demande, tout certificat d'immatriculation qui lui est délivré sera considéré comme invalide.

[ ]  Je ne peux pas utiliser le titre de « diététiste » ou d'autres titres protégés en vertu de la *Loi sur les diététistes du Nouveau-Brunswick* avant que l’ADNB ait confirmé que je suis inscrite comme membre de l’ADNB.

[ ]  Je dois informer l’ADNB, dans les 30 jours, de toute modification des renseignements fournis dans le présent formulaire.

[ ]  J’autorise l’ADNB à contacter les organismes canadiens de réglementation des diététistes, le cas échéant, pour obtenir des renseignements nécessaires à l’évaluation de la demande (par exemple, pour obtenir les résultats antérieurs de l’OECC et à l’EFR).

**[ ]  Je, la personne nommée ci-dessus, appose ma signature à ce formulaire de demande par voie électronique.**

Signature électronique :       Date :

|  |
| --- |
| **FRAIS D’ÉVALUATION** |

Visa, Mastercard, virement Interac, chèque ou mandat-poste sont acceptés. Veuillez indiquer comment vous avez l'intention de payer les frais d'évaluation de 600 $ CAN :

[ ]  **Visa ou Mastercard :** veuillez appeler le bureau de l’ADNB au (506) 386-5903 pour payer par carte de crédit. Ne pas envoyer par courriel ou indiquer sur ce formulaire votre numéro de carte de crédit.

[ ]  **Chèque ou mandat-poste :** envoyer un chèque ou un mandat-poste au bureau de l'ADNB, adresser à de l'Association des diététistes du Nouveau-Brunswick.

[ ]  **Virement Interac :** envoyer un virement Interac à registrar@adnb-nbad.com. Si un mot de passe doit être saisi, veuillez choisir « nutrition ».

|  |
| --- |
| **PROCHAINES ÉTAPES** |

1. Assurez-vous d'avoir répondu à toutes les questions de ce formulaire de demande. Les formulaires incomplets ne seront pas traités.
2. Assurez-vous que le formulaire est signé électroniquement et daté. Les formulaires incomplets ne seront pas traités.
3. Ajoutez le domaine de l’ADNB registrar@adnb-nbad.com à la liste des expéditeurs sûrs de votre service de courriel (aussi appelée liste blanche). L’ADNB envoie de nombreuses communications importantes par courriel (certaines sont automatisées). Si votre fournisseur de courriel bloque les courriels automatisés ou les envoie dans votre dossier de courrier indésirable, vous risquez de manquer des renseignements importants, ce qui retardera le traitement de votre demande.
4. Une fois que la registraire aura reçu tous les documents et le paiement, la demande sera transmise au comité de vérification des titres de l’ADNB pour évaluation et décision. La registraire confirmera par courriel la réception de la demande dûment remplie et du paiement.

Le comité de vérification des titres de l’ADNB examinera la demande, les relevés de notes, les descriptions de cours et les renseignements sur la structure formelle et les objectifs d'apprentissage de la formation pratique par rapport aux normes nationales des programmes d'éducation et de formation en diététique au Canada et déterminera l'admissibilité de la candidate à poursuivre le processus. Un consultant peut aider le comité dans le processus d'évaluation de la demande et lui fournir des conseils. La candidate recevra une décision écrite dans un délai de 12 semaines suivant la réception d’un dossier complet.